



Commune de ROMBIES-et-MARCHIPONT

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 9 avril 2015

FINANCES

➤ Le **budget 2015** a occupé une grande partie de la réunion du Conseil : il a finalement été approuvé par les élus. Il s'équilibre à 769 376,79 € en fonctionnement et 366 606,02 € en investissement avec un report de 65 341 € de l'excédent de fonctionnement 2014 sur l'investissement 2015.

Après une première baisse en 2014, la **Dotation Globale de Fonctionnement** (D.G.F.) de l'Etat pour 2015 est en **baisse de près de 16 %** par rapport à l'an dernier : cette très mauvaise nouvelle, inattendue, va imposer une rigueur accrue dans le budget de fonctionnement (d'où les réductions de subventions aux Associations, entre autres) et oblige la Municipalité à réduire aussi ses ambitions pour les projets communaux. Les travaux de rénovation des salles communales seront les seuls gros travaux envisagés cette année ; soutenus par des subventions attendues à hauteur de 17 000 €.

Cependant, et conformément aux promesses faites, les **taux des taxes communales** ne seront pas modifiés en 2015 :

Taxe d'habitation : 14,80 % - Taxe sur le Foncier Bâti : 19,97 % - Taxe sur le Foncier non Bâti : 52,96 %

Mais si les dotations de l'Etat continuent à baisser, la Municipalité se verra dans l'obligation d'augmenter ces taux en 2016.

➤ Au vu de ces chiffres, le Conseil envisage de **réaliser des économies**, par exemple en limitant les **illuminations** de la commune pendant la période des fêtes de fin d'année. Par ailleurs, la signature d'un nouveau **contrat de location des copieurs** va permettre de réduire le coût trimestriel de 400 €.

➤ Valenciennes Métropole reconduit sa dotation de 310 000 € aux communes de moins de 5 000 habitants pour **soutenir les investissements communaux** (F.S.I.C.) pour les 5 années à venir. Pour aider à la rénovation du centre-bourg, de l'église et des bâtiments remarquables, la Municipalité va solliciter également d'autres types d'aides auprès de la Communauté d'Agglomération et du Parc Naturel Scarpe-Escaut.

ENVIRONNEMENT

Déchets verts La collecte 2015 des déchets verts commencera ce jeudi 16 avril, puis une semaine sur deux jusqu'au 12 novembre.
A noter : la collecte du jeudi de l'Ascension 14 mai est reportée au vendredi 15 mai.



❖ Les derniers travaux de réparation du **bassin de rétention du Petit Val** étant terminés et sur la demande de la Société SOFIM, le Conseil accepte le déblocage des sommes séquestrées par la Caisse d'Epargne de Flandre qui garantissaient l'achèvement des travaux par l'aménageur. L'abonnement du compteur de la réserve Incendie sera repris par la Commune.

❖ La **rétrocession des espaces publics** du lotissement à notre commune ne pourra être effective qu'à la fin des travaux de raccordement au **réseau d'assainissement** (à la charge des particuliers) et à leur acceptation par Noréade. De même, quelques **murets de**

protection des coffrets gaz et électricité en brique sont encore en attente de réalisation pour pouvoir enfin inaugurer le Domaine du Petit Val...

❖ Notre **cadre de vie** s'anime... Des bancs ont été installés par nos employés communaux place de la Mairie, au cimetière et à Marchipont, en attendant le Petit Val. Des poubelles vont suivre ! Les parterres vont être recouverts de chanvre pour éviter les sarclages fréquents et préserver l'humidité.

❖ Depuis décembre 2013, les **déchets d'amiante** (tôles Eternit,...) ne sont plus acceptés dans les déchetteries. Des dépôts sauvages sont donc apparus dans les chemins. Valenciennes Métropole propose aux communes de passer un marché groupé pour la **collecte et le traitement** de ces dépôts sauvages et de bénéficier ainsi des meilleurs tarifs. Un accord de principe a été donné à Valenciennes Métropole.

